

### **Composition des conseils centraux de l'Université du Mans**

- VU** le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.719-1 à L719-3 et D. 719-1 et suivants ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-21-001 du 11 janvier 2021 du Président de l'Université fixant les modalités d'élection des membres des conseils centraux et des conseils de composante de l'Université du Mans au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-21-002 du 15 janvier 2021 du Président de l'Université portant sur l'organisation par voie électronique du renouvellement intégral des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
- VU** l'arrêté n° SAGJ-21-004 du 08 février 2021 portant sur la recevabilité des candidatures pour le renouvellement des membres des conseils centraux de l'Université du Mans par voie électronique – Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
- VU** l'arrêté n° SAGJ-21-006 du 23 février 2021 portant sur les modalités de vote sur site ou à distance ; la cellule d'assistance, la composition des bureaux de vote électronique et du bureau de vote électronique centralisateur et le dépouillement – Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
- VU** l'arrêté n° SAGJ-21-009 du 11 mars 2021 portant sur le report du renouvellement intégral par voie électronique des membres des conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins des 17, 18 et 19 mars 2021 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-21-013 du 22 mars 2021 portant sur la proclamation des résultats – Renouvellement intégral des membres – Conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins des 17, 18 et 19 mars 2021 ;
- VU** l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement du 19 mars 2021 ;  
\*\*\*
- VU** l'arrêté n° SAGJ-21-102 du 6 décembre 2021 portant sur la composition des conseils centraux de l'Université du Mans au 6 avril 2021  
\*\*\*
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE**

**ARTICLE 1 – Composition du Conseil d'administration**

Le présent arrêté et son Annexe 1 fixent la composition du Conseil d'administration.

Le mandat des membres élus au Conseil d'administration a débuté le 30 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers au Conseil d'administration a débuté le 30 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

**ARTICLE 2 – Composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Le présent arrêté et son Annexe 2 fixent la composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Le mandat des membres élus à la Commission de la formation et de la vie universitaire a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers à la Commission de la formation et de la vie universitaire a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

**ARTICLE 3 – Composition de la Commission de la recherche**

Le présent arrêté et son Annexe 3 fixent la composition de la Commission Recherche.

Le mandat des membres élus à la Commission de la Recherche a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers à la Commission de la recherche a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

**ARTICLE 4 - Exécution**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 - Publication**

Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de l'université [www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr), rubrique « Université », « Actes réglementaires » et affiché au sein de chaque composante de l'établissement à la diligence de leur responsable administratif.

Pascal LEROUX



Le Mans, le 13 octobre 2022

Annexe n°1 de l'Arrêté n°SAGJ-22-XX – Composition du Conseil d'Administration

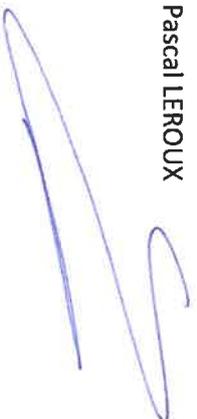
Nombre de membres total : 36

Présidence : M. Pascal LEROUX - Vice-Présidence : M. Vincent BARRE

Collège A (8 membres)	Collège B (8 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (6 membres)	Collège Usagers (Etudiants) (6 membres titulaires et 2/6 membres suppléants)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (3 membres titulaires et 3 membres suppléants)	Personnalités extérieures (CNRS) (1 membre titulaire et 1 membre suppléant)	Personnalités extérieures (Activités économiques et sociales) (4 membres)
M. Pascal LEROUX M. Laurent DENIS M. Laurent BOURQUIN Mme Véronique MONTEMBAULT M. Abderrahmane RAHMANI Mme Christine GONZALEZ M. Anis MATOUSSI Mme Aline DURAND	M. Laurence MAUGER M. Louay Pierre SALAM M. Claire DUVERGER-ARFUSO M. Vincent ANDREU-BOUSSUT M. Sophie LEDRU-BAEY M. Jérôme LEHUIEN M. Hélène JULLET-REGIS M. Jean-Philippe MELCHIOR	Mme Elodie HERBELIN M. Michel FRANÇOIS M. Sébastien CHOPPLAIN Mme Stéphanie THOREAU M. Vincent BLIN M. Axel PITROU	Mme Laura GOURGAND (T) M. Morel POUNIGUIA (S) Mme Héloïse GAUTIER (T) Siège vacant (S) Mme Emma ROBERT (T) Siège vacant (S) M. Louis Lecomte (T) Siège vacant (S) Valentin GIROD (T) Siège vacant (S) Mme Servane ROBINAULT (T) M. Adrien DANIS (S)	<u>Le Mans Métropole</u> M. Quentin PORTIER (T) M. Jacques GOUFFE (S) <u>Conseil Départemental de la Mayenne</u> Mme Sylvie VIELLE (T) M. Sylvain ROUSSELET (S) <u>Région des Pays de la Loire</u> Mme Anne BEAUCHEF (T) Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO (S)	<u>CNRS</u> Mme Gabrielle INGUSCIO (T) Mme Anne FAGON (S)	Mme Valérie HULEUX M. Julien CRISTOFOLI M. Christophe MERIENNE Mme Sylvie CRISCOLO

(T) Titulaire – (S) Suppléant

Pascal LEROUX





Le Mans, le 13 octobre 2022

Annexe n°2 de l'Arrêté n°SAGJ-22-047 – Composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Nombre de membres total : 34

Présidence : M. Pascal LEROUX - Vice-Présidence : M. Sylvain DURAND

Collège A (7/8 membres)	Collège B (8 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (4 membres)	Collège Usagers (Étudiants) (12/16 membres titulaires et 5/16 membres suppléants)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (2/3 membres titulaires et 2/3 membres suppléants)	Personnalités extérieures - Elue à titre personnel (1 membre)
Mme Sabrina ROBERT-CUENDET M. Xavier FAIRISE M. François LAURENT Siège vacant M. Manuel MELON M. Omar ZANNA M. Arnaud MARTEL M. Sébastien GEORGE	Mme Katia DANGEREUX M. Éric BIDET Mme Marie-Laure NANA TENDING Mme Caroline JULLIOT Mme Maud BARRE Mme Marie-Amélie MORLAIS M. Matthieu MILHARO M. Stéphane GUILLARME	Mme Sabine CHAGNAUD Mme Caroline SERRE M. Thomas BEN MOHA Mme Muriel LEPRETTRE	Siège vacant (T)DEG Siège vacant (S)DEG CHESNOT Lucas (T)DEG Siège vacant (S) DEG ROULLON Maëly (T)DEG Siège vacant (S)DEG Siège vacant (T)DEG Siège vacant (S)DEG CHEVALLIER Anaëlle (T) LLSH Siège vacant (S)LLSH LOUIS Prisca (T)LLSH BUSSON Maxence (S)LLSH PODEVIN Victor (T)LLSH Siège vacant (S)LLSH ESNAULT Myriam (T)LLSH LE LANDAIS Cécile (S)LLSH AIT-OUARAB Ania (T) ST Siège vacant (S)ST FAYOUX Manon (T) ST Siège vacant (S)ST POSE Geoffrey (T)ST Siège vacant (S)ST Siège vacant (T)ST Siège vacant (S)ST POISSON Sophia (T)T POUDEROUX Tom (S)T GRONDIN Elliott (T)T KESSLER Juliette (S)T FRESNEAU Anaëlle (T)T JACQUOT Dylan (S)T Siège vacant (T)T Siège vacant (S)T	Le Mans Métropole M. Michaël GUIARD (T) M. Abdelmajid EL ARRASSE (S) DIRECTE Sarthe En attente de retour (T) En attente de retour (S) Lycée Montesquieu Mme Anne HULOT (T) Mme Sandrine COICADAN (S)	Mme Véronique TRASSART

(T) Titulaire – (S) Suppléant

DEG- secteur droit, économie, gestion LLSH-secteur lettres, sciences humaines et sociales  
ST-domaines des sciences et techniques T-domaine technologique

Pascal LEROUX

4 / 5

**Nombre de membres total : 37**
**Présidence : M. Pascal LEROUX - Vice-Présidence : M. Gérard BILLARD**

Collège A (12 membres)	Collège B (3 membres)	Collège C (8 membres)	Collège D (2 membres)	Collège des représentants des Ingénieurs et Techniciens (4 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (2 membres)	Collège Usagers - Doctorants (3 membres titulaires et 2 membre suppléant)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (2/3 membres titulaires et 2/3 membres suppléants)	Personnalités extérieures Elue à titre personnel (1 membre)	
M. Frédéric KARAMÉ Sièges vacants M. Mehdi NEKHILL M. Gérard BILLARD Mme Céline BORELLO M. Moïse TSAYEM-DEMAZE M. Kosal RAOOF M. Anthony LARCHER M. Alexandre BROUSTE Mme Anne-Sophie CASTANET M. Vincent TOURNAT Mme Dominique PY M. Jean-Luc MOUGET	M. Mouloud TENSAOUT Mme Estelle BERTRAND Mme Monique BODY	Mme Fatimata LY- BARO Mme Amélie NOTAIS Mme Yu-Chen CHEN M. Florent CARLIER Mme Justine MARCHAND Mme Nathalie CAMELIN M. Nourdin YAAKOUBI Mme Virginie MIMOUNI	Mme Claire SPALETTA Mme Florence DEGORQUE	M. Geoffroy MARTIN Mme Ingrid SILPA M. Sébastien ANGONNET M. David PEIGNE	Mme Solène BOULAHIA Mme Mona LIRA	Mme Cerise JEHANNOT DE BARTILLAT (T) DEG M. Tenzin CHODON (S) DEG M. Arnaud ROSAY (T) LLSH Mme Tetiana FANAHEI (S) LLSH	Mme Natacha ABERKANE (T) Sièges vacants (S) M. Nathan ITARE (T) M. Antoine CHATRENET (S)	SMAT M. Patrick MAHOUÉ (T) M. Damien DEROUET (S) CNRS M. François JAMES (T) Sièges vacants (S)	CH Le Mans M. Christophe GUITTON

(T) Titulaire – (S) Suppléant

DEG- secteur droit, économie, gestion LLSH-secteur lettres, sciences humaines et sociales

ST-secteur sciences et technologies

Pascal LEROUX

